

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 14 Décembre 2022** à 18h00 Salle Louis Griffon, rue Pierre de Coubertin à Monchecourt que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 28

Absents : 6

Procuration : 11

Etaient présents (délégués titulaires) : 24

Pour la CCCO : Alain BRUNEEL - Salvatore DE CESARE - Rodrigue LEBLAN - Eric MOREAU - Alain PAKOSZ - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Karim BACHIRI - Gilles BARBIEUX - Christophe BLERVACQUE - Christophe CHARLES - Jean-Claude DESMENEZ - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Arnaud GLABIEN - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET.

Etaient présents (délégués suppléants) : 4

Pour la CCCO : Jean-Marc LEFEBVRE suppléant de Romain DAPVRIL.

Pour DOUAISIS AGGLO : Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE - Bruno NAULIK suppléant de Damien FRENOY - Véronique PERU suppléante de Robert STRZELECKI.

Etaient présents par procuration : 11

Pour la CCCO : Marc DELECLUSE donne pouvoir à Alain PAKOSZ - Lionel FONTAINE donne pouvoir à Karim BACHIRI - François CRESTA donne pouvoir à Claude HEGO.

Pour DOUAISIS AGGLO : Delphine GUINEZ donne pouvoir à Alain DUPONT - Jacques LECLERCQ donne pouvoir à Gilles BARBIEUX - Yaël CZUPRYNA donne pouvoir à Christophe DUMONT - Jean-Michel SZATNY donne pouvoir à Arnaud PIESSET - Muriel DOUDOK donne pouvoir à Alain BRUNEEL - Lisiane DUBUS donne pouvoir à Jean-Luc HALLE - Maryline LUCAS donne pouvoir à Rodrigue LEBLAN - Philippe ROSZYK donne pouvoir à Bruno NAULIK.

Etaient absents et excusés : 6

Pour la CCCO : Frédéric DELANNOY - Donato MIRAGLIA - Julien QUENNESSON.

Pour DOUAISIS AGGLO : Reine Elise CARLIER - Franck VALEMBOIS- Christine ERADES.

OBJET : FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE L'AGENCE COMMERCIALE EVEOLE PLACE DE GAULLE DU 26 AU 30 DECEMBRE 2022

Monsieur Le Président indique que compte tenu du positionnement des vacances de Noël dans le calendrier 2022-23 et de la faible fréquentation de l'agence commerciale constatée pendant cette période les années précédentes, la STAD prévoit la fermeture exceptionnelle de son agence Place de Gaulle du lundi 26 décembre 2022 au vendredi 30 décembre 2022.

Une information à la clientèle sera diffusée au préalable via les médias suivants : affichage en agence, notification via l'application mobile évéole, les pages Facebook et Instagram, le site internet évéole ainsi que sur les bornes d'information voyageur de la ligne A et des pôles d'échanges Place de Gaulle et Place Carnot.

Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance du 30 Novembre 2022.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir valider la fermeture exceptionnelle de l'agence commerciale évéole Place de Gaulle du 26 au 30 décembre 2022.

Monsieur le Président met au vote.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 39

Suffrage exprimé : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

VALIDE la fermeture exceptionnelle de l'agence commerciale évéole Place de Gaulle du 26 au 30 décembre 2022.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

Le Secrétaire de séance,

Arnaud GLABIEN